



**COMMUNIQUÉ**  
Paris, le 05/03/2025

## **VOTATION DU 23 MARS : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DÉNONCE UNE NOUVELLE MESURE POLITIQUE QUI EXCLURA LES AUTOMOBILISTES PARISIENS.**

**Le 23 mars 2025, la Ville de Paris organise une votation citoyenne pour décider de la végétalisation et de la piétonnisation de 500 nouvelles rues. L'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce cette mesure visant, avant tout, à interdire encore davantage l'accès des automobilistes à la capitale.**

### **Une mesure politique avant tout**

Si cette mesure est adoptée, les automobilistes se verront contraints de trouver des alternatives dans une ville déjà saturée en matière de stationnement et de circulation. Les zones concernées par la piétonnisation supprimeront environ 10% des rues de Paris accessibles aux voitures, accentuant encore les difficultés pour les habitants et les travailleurs de la capitale.

« Cette votation n'est rien d'autre qu'une mesure politique. La mairie de Paris cherche à tromper son électorat en faisant croire qu'elle agit pour la transition écologique mais son seul but est de réduire à nouveau la place des automobilistes dans la capitale. Mais une fois de plus, ce sont les automobilistes qui souffriront des conséquences de décisions prises sans concertation réelle » s'exprime Philippe NOZIÈRE, président de l'association « 40 millions d'automobilistes » .

### **Une décision pour les piétons, mais au détriment des automobilistes**

Les rues concernées par cette initiative sont souvent des axes majeurs de circulation pour les habitants et les professionnels, notamment dans les quartiers populaires et les zones commerciales. En restreignant l'accès à ces rues, la Mairie de Paris fragilise encore un peu plus l'équilibre entre les différents usagers de la route.

**L'association « 40 millions d'automobilistes » invite tous les Parisiens à se mobiliser et à voter contre cette mesure le 23 mars prochain.** Il est temps de dire non à la confiscation de l'espace urbain et de défendre une ville où la liberté de circulation est respectée pour tous, et pas seulement pour les piétons et les cyclistes.

« Cette nouvelle initiative de la Mairie de Paris, qui prétend "végétaliser" et "piétonniser" de nombreuses rues, n'est qu'une nouvelle tentative pour réduire l'accès des véhicules dans la ville et priver les Parisiens de leur liberté de circuler. Si cette mesure est adoptée, il est important de comprendre qu'environ 10% des rues de Paris seront définitivement interdites aux voitures, ce qui impactera directement les automobilistes, notamment les familles et les professionnels qui ont besoin de se déplacer pour leurs activités quotidiennes ! Il ne faut pas prendre ce vote à la légère » réagit Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes » .

Face à cette nouvelle mesure qui exclut une fois de plus les automobilistes, « 40 millions d'automobilistes » appelle tous les automobilistes à signer sa pétition "[Automobilistes à Paris, la peine 'Capitale'](#)". Initialement créée contre la mise en place de la voie de covoiturage à Paris,

cette pétition est désormais étendue à ce nouveau projet de végétalisation et de piétonnisation, qui va à l'encontre du droit de circuler librement dans la capitale pour tous les automobilistes.

**CONTACTS  
PRESSE :**

**Victorine Duval**  
📧 [presse@40ma.net](mailto:presse@40ma.net)  
☎ 06 10 07 48 26

**Pierre Chasseray**  
☎ 07 78 21 24 47

🌐 [www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)

✉ @40MA - 40 Millions d'Automobilistes  
@PChasseray - Délégué Général

📺 @40millionsdautomobilistes51

---

➔ **À propos de "40 millions d'automobilistes"** : "40 millions d'automobilistes" est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'européen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver ce facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.

